



Retraite à points - retraites en moins !

Depuis le 5 décembre, nous sommes mobilisés contre la retraite à points.

Les « annonces » de Philippe ce jeudi ne changent rien au projet.

Au contraire, sans en parler, il confirme le calcul de la retraite sur l'ensemble de la carrière ce qui va faire chuter les pensions de tous les salariés : du public mais aussi du privé. Il confirme aussi la volonté de faire travailler plus longtemps (« âge d'équilibre » à 64 ans puis à...). En outre, retarder l'application d'un projet néfaste ne le rend pas meilleur !

Or, le 1er ministre l'a clairement affirmé : il veut « rendre irréversible » la retraite à points. Ce qui est injuste pour la génération actuelle le sera tout autant pour les générations futures.

LE 17 DECEMBRE - RENDEZ VOUS 14H00 GARE D'EVREUX

Ensemble poursuivons la lutte jusqu'au retrait de ce projet injuste et régressif.

Le régime par points c'est le travail sans fin , c'est de la retraite en moins !

Nous revendiquons :

- La retraite à 60 ans pour tous à taux plein (et maintien des dispositions plus favorables)
- Le maintien du calcul de la pension sur les 6 derniers mois dans le public
- Le retour au calcul sur les 10 meilleures années dans le privé
- Le maintien et l'amélioration de tous les régimes de retraite existants
- La hausse des pensions et des salaires
- La défense des emplois, des services publics, des statuts et des conventions collectives

Retraite à points - retraites en moins !

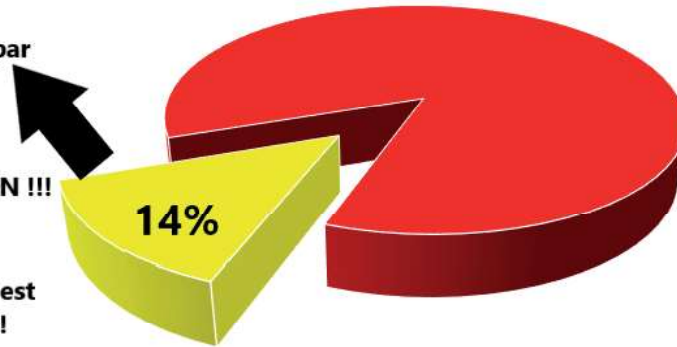
• Un SYSTÈME UNIVERSEL PAR POINTS, COMMENT ÇA MARCHE ?

Plus ton salaire est élevé, plus tu as de points... sans aucune garantie sur le montant de ta pension !

Imaginez cette part divisée par 100... ou par 200...

Pensez-vous manger autant de gâteau? NON !!!

La seule part qui augmente toujours, c'est celle des actionnaires !

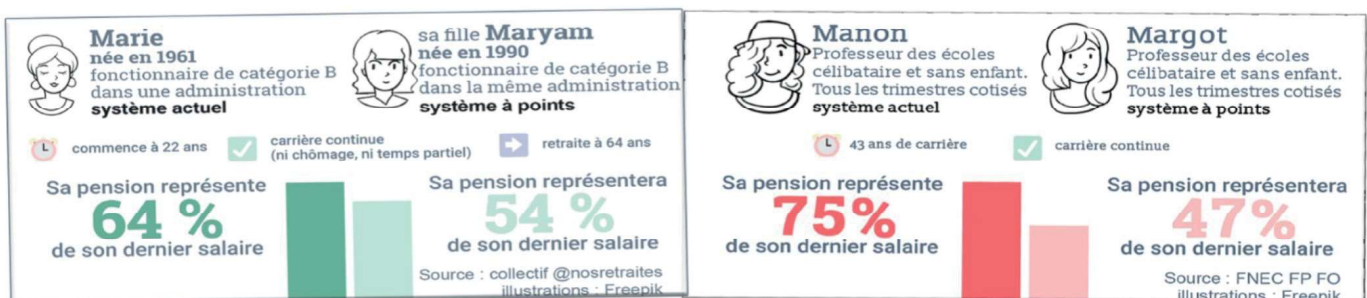
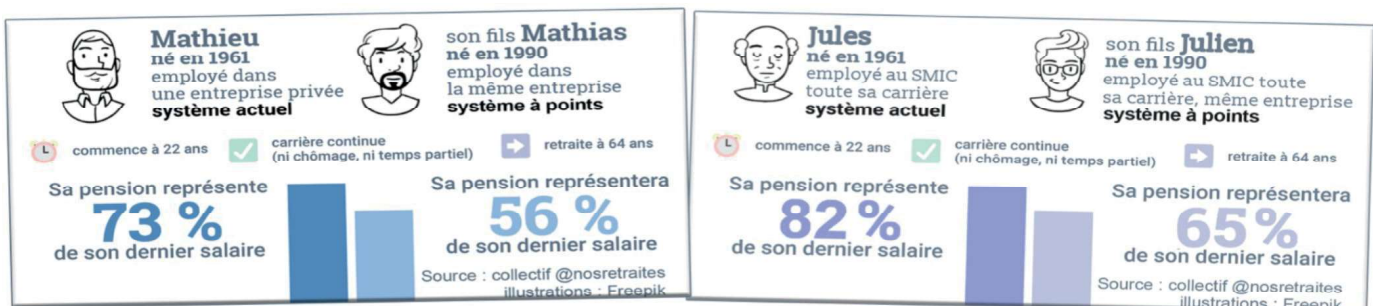


Que nous soyons 15 ou 20 millions de retraités...es...

Que le PIB augmente ou baisse...

Le pourcentage du PIB pour les retraites, sera le même.

Même avec les critères les plus optimistes retenus dans ces exemples : recrutement à 22 ans, carrière continue sans périodes de chômage, ni temps partiel, ni accidents de la vie, les montants des retraites et des pensions baisseront avec un système à points.



LE SYSTÈME À POINTS EST CALCULÉ SUR LA TOTALITÉ DE LA CARRIÈRE, Y COMPRIS LES PLUS MAUVAISES PÉRIODES.

Le système à points calcule la pension sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les 25 meilleures années pour le privé ou les 6 derniers mois pour le public.

Il fait entrer dans le calcul les années les plus mauvaises, les périodes non travaillées et entraîne donc mécaniquement une baisse de la pension.

Le système à points reproduit les inégalités de la vie active, à l'inverse du système par annuités qui les réduit en ne comptant que les meilleures années. Il prend en compte le salaire de début de carrière, logiquement plus faible que les suivants.

PAROLES D'EXPERT !

« Le système par points, en réalité ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points, et donc de diminuer le niveau des pensions. »
Grand oral de François Fillon, candidat à « la primaire de la droite », devant le Medef, le 10 mars 2016 (Public Sénat)

INCERTITUDE

Tout pourra changer chaque année 1€ cotisé achète un certain nombre de droits à la retraite une année donnée, et un nombre différent de droits une autre année.
Pour une année de départ en retraite, le nombre de points déterminera une pension de retraite mensuelle, une année suivante la pension sera différente.
RIEN N'EST GARANTI ET NOUS N'AURONS AUCUNE VISIBILITE.